

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 1711 du 13 septembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : INTJ1924522S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2620 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828666S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2019:

Monsergent Christophe NIGEND : 184153 NLS : 8036953

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2019:

Chaillan Pascal NIGEND : 126614 NLS : 5280715

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2019:

Trintignac Jean-Paul NIGEND : 149963 NLS : 5308885

Gasnier Fabienne NIGEND : 134558 NLS : 5310932

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 septembre 2019.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,
M. HAMEL*